



# GEPSO

GRUPE NATIONAL des ÉTABLISSEMENTS  
PUBLICS SOCIAUX et MÉDICO-SOCIAUX



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



3	RAPPORT MORAL
6	LE GEPSO ET SES MEMBRES
8	UNE GOUVERNANCE ET UNE ORGANISATION INTERNE SOLIDES

---

10	SOUTENIR LES PROFESSIONNELS ET LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PENDANT LA CRISE SANITAIRE
----	---

12	ANIMER
14	FORMER
18	IMPULSER

---

20	RAPPORT FINANCIER
22	ON EN PARLE EN 2020 !
23	LES TEMPS FORTS

---

# RAPPORT MORAL



## MARIE-LAURE DE GUARDIA

*Présidente du GEPSO*

Quelle année, chers adhérents, quelle année !! Comment parler de tous ces mois si particuliers, qui resteront marqués pour beaucoup d'entre nous par des vécus très difficiles que les belles actions menées avec succès n'atténueront pas complètement.

La capacité de résilience du secteur médico-social comme la détermination des professionnels qui se sont investis « jusqu'au bout » pendant cette période de crise ont permis d'assurer les missions qui sont les nôtres. Mais à quel prix ? La question se pose même si on n'oublie pas tous les retours positifs reçus des personnes accompagnées et des familles.

Comme vous, l'équipe GEPSO a eu la volonté, affirmée dès le mois de mars 2020 de tenir les engagements qui lui paraissaient les plus essentiels

- rester présent aux côtés des adhérents, relayer leurs besoins et leurs observations de terrain
- défendre la place des personnes accompagnées et faire valoir leurs difficultés et souvent leurs souffrances face aux conséquences de la crise COVID.

« On reconnaît ses amis dans les moments de crise ». C'est ce que nous avons essayé de faire, avec le désir d'être un soutien et de contribuer à répondre aux demandes des adhérents. Mais au moment de l'élaboration du rapport d'activité et du rapport moral, c'est le sentiment d'impuissance qui domine. L'impression ou le constat d'avoir subi les événements, les multiples recommandations et les lenteurs dans les réponses aux besoins, impuissance renforcée pour l'équipe GEPSO non directement aux commandes, comme l'ont été les professionnels des établissements. Cette période

si particulière, avec ses nombreuses contraintes, pour les personnes accompagnées comme pour les professionnels, nous avons souhaité y revenir dans le numéro d'Infopublic 2021 sous l'angle des enjeux éthiques qu'elle a soulevés et pour apporter des éléments de réflexion sur la question de l'autodétermination des personnes accompagnées.

Désirant « être le plus utile », l'équipe s'est concentrée sur son rôle d'information et d'interface entre les adhérents et les autorités locales et nationales, par la diffusion large des mesures édictées par les pouvoirs publics et surtout par sa participation hebdomadaire aux réunions organisées par la Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et le Secrétariat d'État à l'enfance et à la famille. Cela nous a permis de faire remonter les revendications légitimes liées au manque de moyens, les dysfonctionnements dans les circuits de décisions, les inégalités sinon les injustices, en particulier dans la non-reconnaissance des établissements publics et de leurs professionnels.

Nous avons également pu relayer des actions ponctuelles de soutien aux services sur le terrain. Certaines vont perdurer et c'est tant mieux, à travers les liens créés avec certaines sociétés désireuses d'apporter une aide aux acteurs de l'action sociale. C'est une ouverture intéressante qui nous permet de bénéficier de l'expertise de spécialistes engagés dans le bénévolat d'entreprise ou le mécénat de compétences.

Nous vous avons enfin sollicités pour valoriser les bonnes pratiques d'adaptation mises en place pendant le confinement. Bon nombre d'entre vous ont en effet

*« C'est bien la question des moyens déployés pour valoriser l'ensemble du secteur social et médico-social qui est en jeu. »*

accepté de participer à ces recueils d'actions, à travers des films, des dessins ou des écrits, faisant ainsi œuvre de mémoire tout en mettant en évidence l'inventivité et la réactivité des acteurs de terrain.

Alors, lorsqu'aujourd'hui on mesure l'engagement et le travail accompli, faire face à la crise au quotidien bien sûr, mais aussi répondre aux demandes multiples des autorités locales et nationales, aux réseaux de partenaires, aux familles, comment comprendre les atermoiements de nos Ministres de tutelle pour ne pas récompenser les efforts fournis, comme cela a été le cas pour nos collègues des hôpitaux ?

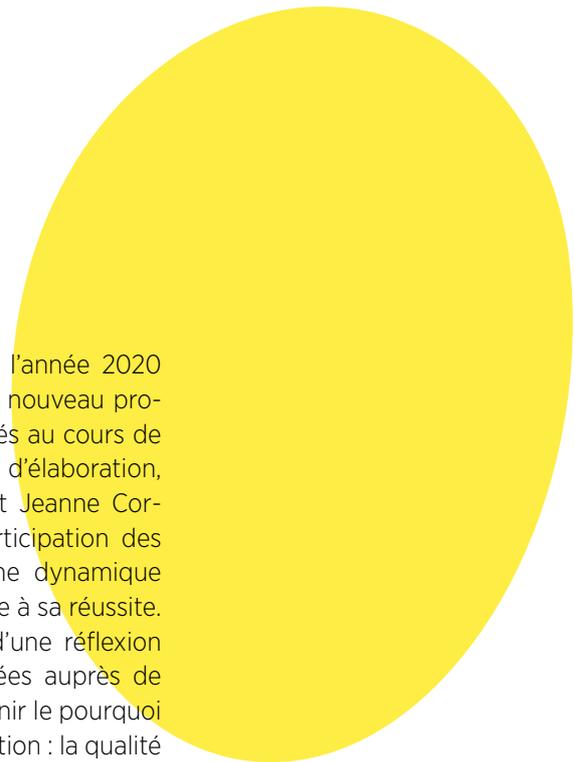
Certes, toute au long des différentes phases COVID, nous avons pu mesurer une réelle écoute de la parole du secteur public portée par le GEPSO, même si celle-ci doit se faire insistante et répétitive parfois. Mais, ne nous y trompons pas, l'écoute est là quand elle porte sur les questions techniques mais si peu quand il s'agit de sujets plus politiques, comme la répartition des compétences entre services de l'État et collectivités locales ou les revalorisations salariales du service public. De quel poids pèsent alors les organisations investies dans le champ du handicap et de la protection de l'enfance ?

Nous savons tous pourtant que ces sujets sont essentiels pour les établissements publics qui, plus que les acteurs associatifs, sont tributaires du mode de gouvernance territoriale dont ils dépendent directement ou des règles de rémunérations de leurs personnels. Deux exemples d'actualité qui sont les prémices des difficultés à venir pour notre secteur d'activité, qui peine déjà à fidéliser des professionnels au sein du service public médico-social, sans parler des risques pour la qualité du service rendu si les règles de rattachement hiérarchique changent et viennent à impacter fortement la capacité d'initiative et de décision des directions d'établissements. Loin de baisser les bras, il s'est agi pour le GEPSO, dès le mois d'août 2020, d'affirmer ses convictions dans ces dossiers de politique publique tout autant que d'organisation des structures. Car, à travers toutes les propositions de changement

liées à la gestion de la crise sanitaire ou s'en justifiant, c'est bien la question des moyens déployés pour valoriser l'ensemble du secteur social et médico-social qui est en jeu.

Cette volonté et cette ambition que nous portons pour les personnes accompagnées porteurs de handicap et pour les enfants protégés, afin de leur donner tous les moyens d'accès à l'autonomie et à la citoyenneté, nous faisons le constat qu'elle manque du côté des pouvoirs publics, surtout en comparaison des efforts déployés en faveur du grand âge par exemple. Et pourtant, nous savons que les enjeux à venir sont importants, que ce soit en matière de périmètre de la fonction publique hospitalière, lié à la définition que l'on a « du soin à la personne » et permettant d'accompagner les parcours de vie en limitant les ruptures, qu'en matière d'allocations des ressources des établissements reposant sur des coûts réels de dépenses en fonction des profils de publics accueillis. Le GEPSO continuera à être présent sur tous les sujets structurants de modernisation et de transformation de l'offre de service, et ils sont nombreux : il s'y engage positivement aux côtés des pouvoirs publics, tout en étant très attentif aux impacts sur les moyens des établissements et sur la qualité du service rendue aux personnes accompagnées.

D'autant que la situation de crise vécue au long de l'année nous a permis d'approfondir nos relations avec les principales associations représentatives du secteur social et médico-social, autour de la « table virtuelle » des rencontres ministérielles en particulier. Nous avons ainsi trouvé des partenaires pour construire des argumentaires collectifs afin de mieux peser sur les orientations nationales. Nous avons des intérêts partagés sur des enjeux à venir et avec un certain nombre, des valeurs communes qui nous permettent d'envisager des collaborations sur des sujets de fond qui seront plus que nécessaires. Sans négliger nos différences et en conservant notre ligne de conduite définie par nos valeurs d'inconditionnalité, d'ouverture à la diversité, et de qualité de l'offre du service public.

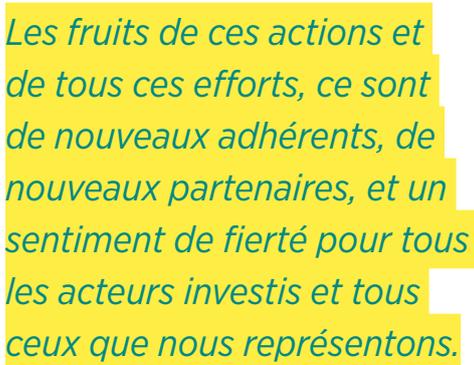


Tous ces combats menés au cours de l'année 2020 sont au coeur des axes stratégiques du nouveau projet associatif du GEPSO qui seront validés au cours de l'assemblée générale. La méthodologie d'élaboration, conduite par Raphaëlle Vital-Durand et Jeanne Cornaille intégrant une démarche de participation des adhérents, a contribué à maintenir une dynamique positive et à créer l'émulation nécessaire à sa réussite. Ce résultat est aussi l'aboutissement d'une réflexion plus globale lancée ces dernières années auprès de tous les membres actifs pour mieux définir le pourquoi de notre existence et le sens de notre action : la qualité de son contenu est à la mesure de l'engagement et de la pertinence des apports de chacun, de l'intelligence collective qui s'y est développée.

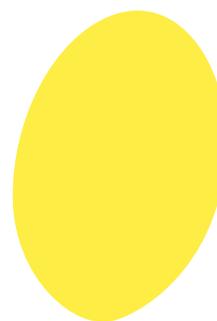
La présence depuis un an de personnes physiques qualifiées, Hervé Heinry et Jean-Luc Boissay au sein du conseil d'administration comme le travail de proximité de l'équipe du bureau avec Julia Boivin et Pauline Nicolas, personnes physiques adhérentes, porteuses d'un handicap, ont donné une autre coloration à la réflexion, qui peut ainsi être plus ancrée dans la réalité vécue par les personnes que nous représentons.

C'est la même détermination à toujours croire que nous pouvons aller plus loin si nous le voulons, à l'image de ce que nous montre chaque jour toutes les personnes accueillies, enfants ou adultes, dans les établissements, qui nous a poussés à maintenir les grands événements de l'année. Au prix d'une grande adaptation et d'une recherche de nouveaux outils de communication. Les adhérents ont été présents en nombre sur la Journée santé mentale du mois d'octobre comme sur les deux jours des Assises du handicap : de vraies réussites, de fond et de forme.

Les fruits de ces actions et de tous ces efforts, ce sont de nouveaux adhérents, de nouveaux partenaires, et un sentiment de fierté pour tous les acteurs investis et tous ceux que nous représentons. Une fierté qui nous poussera en 2021 pour continuer la route aujourd'hui tracée par notre projet collectif.



*Les fruits de ces actions et de tous ces efforts, ce sont de nouveaux adhérents, de nouveaux partenaires, et un sentiment de fierté pour tous les acteurs investis et tous ceux que nous représentons.*

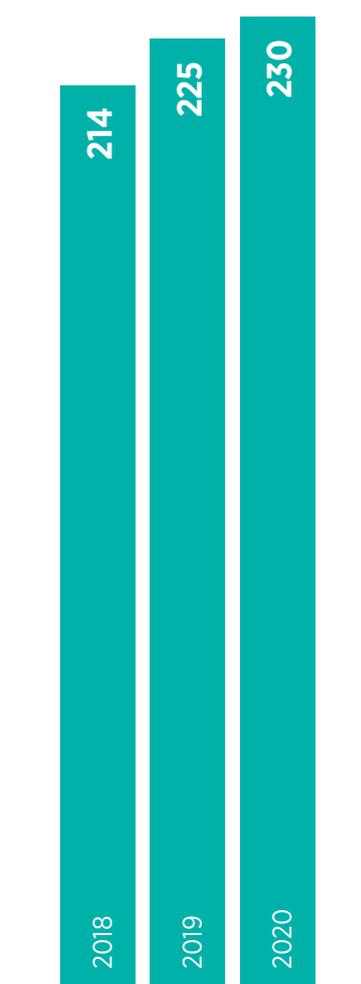


# LES MEMBRES DU GEPSO

Le GEPSO continue de développer son réseau d'adhérents.

L'association intègre pour la 1<sup>re</sup> fois en 2020 parmi ses membres adhérents des personnes physiques qualifiées.

## ↘ NOMBRE D'ADHÉRENTS PERSONNES MORALES



## ↘ NOMBRE D'ADHÉRENTS PERSONNES PHYSIQUES



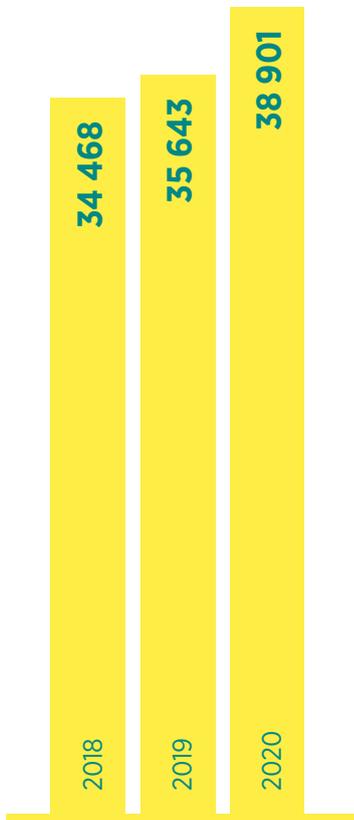
C'est le nombre de personnes physiques qualifiées intégrées comme membres de l'association en 2020, conformément à ses nouveaux statuts.



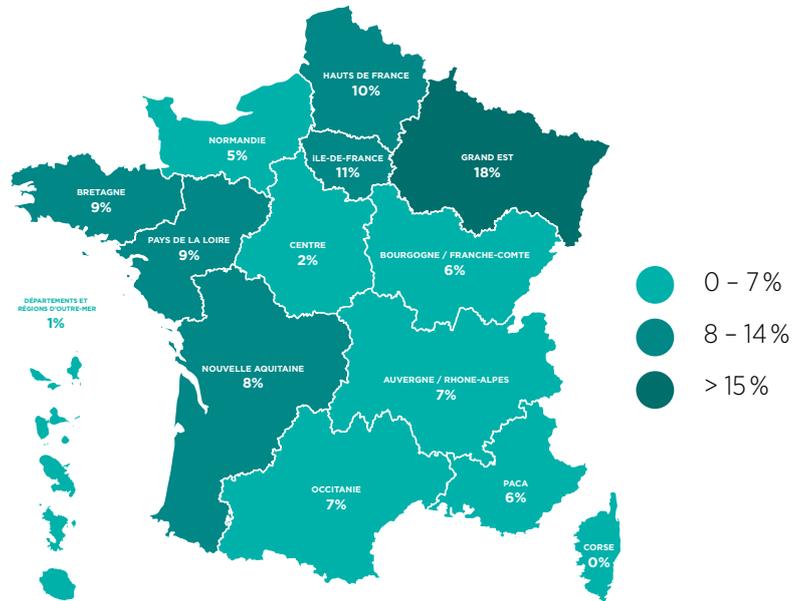
### FOCUS SUR **La base de données adhérents**

Afin de fiabiliser les données de ses adhérents et de faciliter le suivi des campagnes annuelles d'adhésion, le GEPSO a investi dans un outil de Gestion de la relation client (GRC ou CRM en anglais). Fin 2021, cette base intégrera également les contacts de ses partenaires.

## ↳ NOMBRE DE PLACES AGRÉÉES



## ↳ RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



## ↳ RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Enfants en situation de handicap  
**11 290 PLACES** 29%

Adultes en situation de handicap  
**14 366 PLACES** 37%

Aide sociale à l'enfance (ASE)  
**11 741 PLACES** 30%

Personnes âgées  
**793 PLACES** 2%

Lutte contre l'exclusion  
**711 PLACES** 2%



# UNE GOUVERNANCE ET UNE ORGANISATION INTERNE SOLIDES

Conformément à ses statuts, le conseil d'administration a été renouvelé avec une équipe consolidée et enrichie de quelques nouveaux membres et deux personnes physiques qualifiées qui l'on rejoint. Les commissions et groupes de travail se sont étoffés et réorganisés suivant le nouveau règlement intérieur de l'association.

## ↳ RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de l'association a été renouvelé lors de l'Assemblée générale du 29 septembre 2020. Conformément à ses nouveaux statuts, le Conseil d'administration a élu des représentants au sein du Collège Personnes morales (18 membres élus) et du Collège Personnes physiques qualifiées (2 membres élus).

### Collège personne morales

#### Membres du bureau

- I.D.E.A, Marie-Laure de Guardia, *présidente*
- Institut l'Alizarine / EPSA, Joëlle Rubera, *vice-présidente*
- CAPS, Jean-Pierre Boissonnat, *trésorier*
- M.D.E.A., Julie Pechalrieux, *trésorière-adjointe*
- ESTHI, Christine Baret, *secrétaire*
- Direction Commune ESAT, Julien Blot, *membre du bureau*

#### Membres du conseil d'administration

- CH de Lorquin, Steve Brenneis
- Institut Les Tournesols, Emmanuel de Boissieu
- CDE de Moselle, Claire Hugenschmitt
- EPNAK, Sébastien Jacquet
- EPSoMS, Eric Jullian
- ETAPES, Maria Lamarque
- CDEF d'Eysines, Cyril Laval
- MECS de Luzancy, Marion Le Texier
- Groupe EPHESE, Jérôme Passicousset
- CDE des Landes, Jean-Rémi Rousseaux
- Centre Hospitalier de Montfavet, Jean-Pierre Staebler
- E.D.E.F.S 35 - I.M.E - I.T.E.P, Jean-Pierre Stellittano

### Collège personnes physiques qualifiées

#### Membres du conseil d'administration

- Jean-Luc Boissay
- Hervé Henry



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE GEPSo  
DU 29 SEPTEMBRE 2020

## ↳ CONSOLIDATION DES COMMISSIONS

Les commissions historiques du GEPSo (*handicap, protection de l'enfant et usagers*) se sont réorganisées et étoffées en 2020 et une nouvelle commission a vu le jour : la commission *Évolution des établissements*. Pour mener à bien leurs projets, les commissions peuvent aussi s'appuyer sur des groupes de travail opérationnels.

### Commission Évolution des établissements

Pilote : Delphine Le Port

### Commission Parcours handicap

Pilote : Philippe Goman

- Groupe de travail : Travail protégé, travail adapté
- Groupe de travail : Assises nationales du handicap

### Commission Parcours prévention protection de l'enfant

Pilotes : Claude Fasula, Virginie Girardot

- Groupe de travail 1 : Programme « PEGASE »
- Groupe de travail 2 : Assises des établissements publics de protection de l'enfance
- Groupe de travail 3 : Communication en protection de l'enfance

### Commission Usagers et citoyenneté

Pilotes : Daniel Coguic, Claire Hugenschmitt

- Groupe de travail 1 : Comité régional des usagers
- Groupe de travail 2 : Outillage des établissements



## FOCUS SUR le nouveau projet associatif 2021-2025

Arrivant à terme, le projet associatif a fait l'objet de travaux en vue de sa refonte lors du séminaire annuel et d'ateliers par Zoom qui ont associé les adhérents. Quatre axes stratégiques ont été définis pour ce nouveau projet :

- 1.** Créer systématiquement les conditions de participation des personnes accompagnées et leur permettre de devenir pleinement acteurs de leur vie.
- 2.** Partir des besoins et des choix des personnes accompagnées et les mettre au cœur de la transformation du secteur social et médico-social.
- 3.** Promouvoir l'excellence et la qualité de l'offre de service par la formation, le développement territorial et l'animation de la communauté de pratiques.
- 4.** Amplifier le plaidoyer en faveur du service public et d'une citoyenneté effective des personnes accompagnées.

# SOUTENIR LES PROFESSIONNELS ET LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PENDANT LA CRISE SANITAIRE

L'engagement des professionnels au quotidien a été exceptionnel afin de maintenir un niveau d'accompagnement le plus élevé possible. Le GEPSo a régulièrement relayé auprès des médias cet engagement et fait remonter les besoins en équipements de protection.

## ↳ LA REMONTÉE RÉGULIÈRE DES BESOINS AUPRÈS DES MINISTÈRES

S'ils ont été perturbés et réorganisés, parfois ralentis, les accompagnements sociaux et médico-sociaux ne se sont jamais arrêtés pendant le confinement. Au début de la crise, les personnels ne disposaient alors ni de masques, ni de tests... Le GEPSo a régulièrement fait remonter ces besoins auprès des pouvoirs publics afin d'équiper rapidement les professionnels.

En lien avec le Secrétariat d'État à la protection de l'enfance, le GEPSo a mené une enquête auprès de ses adhérents afin d'évaluer les besoins d'équipements en ordinateurs qui ont été ensuite relayés sur la plateforme nationale [www.desordispournosenfants.fr](http://www.desordispournosenfants.fr) mise en place pour équiper les établissements et assurer la continuité pédagogique.

## ↳ LA DIFFUSION DE RECOMMANDATIONS, OUTILS ET RESSOURCES POUR LES PROFESSIONNELS

Le GEPSo a mis en place dès mars 2021 une lettre hebdomadaire «Flash info Covid» afin de diffuser de façon très régulière les recommandations nationales et les nombreuses ressources en lien avec la crise. Cette lettre d'information, synthétique, a été très appréciée des adhérents.



### FOCUS SUR 48h BD

En 2020, le GEPSo a noué un partenariat avec 48H BD, qui est la fête de la bande dessinée, du manga et du comics, permettant la distribution gratuite de plusieurs milliers d'albums dans les établissements adhérents.



« Ce confinement a été long. Je n'ai pas bien supporté l'ambiance. Il a fallu rester enfermé [...]. Des professionnels se sont mobilisés pour nous. J'ai pu participer à des ateliers, j'ai regardé des films, écouté de la musique et cela m'a occupé. Je remercie tous les soignants qui étaient présents pour s'occuper de nous pendant le confinement et j'espère que des jours plus heureux arriveront dans les mois qui viennent. »

LAURENCE, DU FAM LES TOURNESOLS DE MARLY

## UN BLOG POUR METTRE EN LIEN LES PROFESSIONNELS : L'E-BOOK **LES ENFANTS ET LE VIRUS**



Le GEPSo a relayé auprès de ses adhérents le blog «Les enfants protégés, les professionnels et le virus, Journal de bord», blog animé par le Dr Daniel Rousseau, porteur du programme national PEGASE, qui avait pour objectif de maintenir un lien entre les établissements durant le confinement et observer les effets du confinement sur les enfants et les professionnels. Les récits issus du blog et les analyses pouvant être tirées des observations ont donné lieu à la parution d'un e-book «Les enfants et le virus» qui a été largement relayé, comme le blog (DGCS, HAS, ONPE).

## FAVORISER LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES MALGRÉ LES CONTRAINTES

Le quotidien des personnes accompagnées, qu'elles soient dans les établissements ou au domicile, a été fortement impacté par les périodes de confinement et les diverses restrictions. Tout au long de la crise, le GEPSo a adapté son animation afin d'être à l'écoute des remontées de terrain et des difficultés rencontrées, et en soutien aux établissements adhérents.



### FOCUS SUR **Le Comité régional des usagers (CRU) Grand Est**

Les conditions sanitaires n'ont pas permis aux usagers du CRU Grand Est de se réunir comme habituellement dans une grande salle. Il a donc été proposé aux usagers de transmettre textes, affiches, scénettes, témoignages sur leur vécu pendant le confinement. Là où c'était possible, les réunions des usagers se sont faites à l'échelle de l'établissement.

# ANIMER

Le GEPSo met en réseau les établissements publics sociaux et médico-sociaux et anime les échanges de pratiques entre professionnels ; il repère et valorise les expériences et innovations déployées sur le terrain.

## ANIMATION RÉGIONALE GEPSO

Malgré le contexte sanitaire, les équipes GEPSo en régions ont pu organiser des rencontres avec les membres adhérents. L'outil de visioconférence a été également largement investi.

À noter la relance de l'animation régionale au sein de trois régions : l'Occitanie, la Bourgogne Franche-Comté et les Hauts-de-France.

En Hauts-de-France, une des réunions régionales s'est organisée en lien avec la FHF Hauts-de-France.

En février 2020, dans le Grand Est, une réunion a été organisée sur le thème : « Mieux connaître les enfants en situation de handicap confiés à l'ASE pour mieux les accompagner ». Plusieurs témoignages éclairants et un retour d'expérience du département du Bas-Rhin sur le plan d'action mené en 2019.

## RETOURS D'EXPÉRIENCE COVID-19 : CONTRIBUTION AUX TRAVAUX NATIONAUX

Le GEPSo a été sollicité à plusieurs reprises pour contribuer à des travaux et enquêtes menés au niveau national sur les retours d'expérience liées à l'adaptation des établissements à la crise sanitaire : enquête de l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE), matinée retours d'expérience avec le Secrétariat d'État à la protection de l'enfance, CNAHES Grand Est (Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale), etc.



## ↳ LE LANCEMENT OPÉRATIONNEL DU PROGRAMME PEGASE

Le 22 janvier 2020 s'est tenue la journée de lancement du programme PEGASE au centre de l'enfance et de la famille « Village Saint Exupéry » à Avrillé, qui a réuni près de quatre-vingts personnes parmi lesquelles les quinze établissements de l'expérimentation, le ministère, le cabinet d'évaluation CEMKA, le centre de formation CFPS.

Après une suspension des formations liée à l'indisponibilité des établissements entrés dans l'expérimentation PEGASE (qui ont dû adapter leurs propres organisations au confinement) durant le deuxième trimestre, les formations ont pu reprendre à partir de septembre en visioconférence. Quarante journées de formation ont permis à 575 professionnels d'être formés au programme soit près de 1 500 journées-stagiaires (cycle de trois jours).

Tout au long de l'année 2020, le GEPSO est resté très régulièrement en lien avec l'équipe de coordination nationale du programme.

## ↳ ESAT : PILOTAGE DES TRAVAUX SUR LE RETOUR SUR INVESTISSEMENT (RSI)



Le GEPSO a poursuivi les travaux inter-fédérations qu'il pilote sur la question du retour sur investissement des ESAT. Une enquête a été réalisée avec l'appui de KPMG ayant permis de faire remonter 260 situations d'ESAT. Fin novembre, les membres du groupe de travail ont entamé une réflexion pour réaliser une infographie sur les fondamentaux des ESAT.

# FORMER

Le GEPSo mène des actions de formation et de sensibilisation sur les grands enjeux du secteur social et médico-social, il participe à la promotion et à la diffusion d'outils et de dispositifs afin d'accompagner les évolutions du secteur en faveur de la qualité du service aux personnes accompagnées.

## ➤ JOURNÉE **PSYCHIATRIE, SANTÉ MENTALE ET PARCOURS DES PERSONNES VULNÉRABLES**

**5 OCTOBRE 2020, CO-ORGANISÉE AVEC L'ADESM, EN PARTENARIAT AVEC L'ANPCME**

Début 2018, l'AdESM et le GEPSo, en lien avec l'ANPCME, lançaient une réflexion conjointe sur l'articulation entre la psychiatrie et le champ social et médico-social. L'objectif défini alors est de faire émerger ou de renforcer une culture commune.

La première étape de ce travail commun a consisté à adresser une enquête aux adhérents de l'AdESM et du GEPSo afin d'analyser le parcours de l'utilisateur en étudiant chaque interface médico-social ou social/sanitaire, en identifiant les risques de rupture du parcours et les non-réponses. Suite à la parution des résultats, trois sous-groupes de travail ont été initiés pour approfondir les réflexions :

- stratégie territoriale commune
- fluidité des parcours
- formation, outils et pratiques professionnelles.

Ces groupes de travail ont élaboré une charte de bonnes pratiques pour fluidifier les parcours entre psychiatrie, santé mentale, social et médico-social laquelle qui a été largement commentée tout au long de la journée du 5 octobre.



### **Table ronde sur les projets territoriaux de santé mentale**

Les PTSM ont fait l'objet d'une table ronde visant à identifier enjeux et conditions de réussite pour une articulation réussie pour la coordination des dispositifs et des acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux.

**21**

intervenants

**106**

participants

**97%**

des participants satisfaits

LES JOURNÉES DE FORMATION ONT ÉTÉ MAINTENUES  
GRÂCE À LA PROPOSITION DE PARTICIPATION EN DISTANCIEL.  
AU TOTAL, CE SONT EN PRÈS DE 220 PERSONNES QUI ONT  
PARTICIPÉ AUX FORMATIONS DU GEPSO EN 2020



*« Cette charte n'est donc pas juste  
l'exposé de bonnes intentions  
ou de déclarations d'intentions  
mais propose de mettre en place  
des actions concrètes autour de  
deux axes pratiques que sont  
l'interconnaissance des acteurs  
et le parcours de la personne »,*

**DR BERNARD CAZENAVE, PSYCHIATRE  
AU CENTRE HOSPITALIER DES PYRÉNÉES**

### La charte de bonnes pratiques

Le 1<sup>er</sup> axe de cette charte porte sur le développement d'une meilleure interconnaissance et culture commune, qui peut passer par le développement de tronc communs de formation, des stages inter-établissements entre le sanitaire et le médico-social et social.

Le 2<sup>e</sup> axe porte sur les outils de la coopération, tels que les conventions de partenariats entre établissements, les postes de facilitateurs (tels que « case managers », équipes mobiles) et bien sûr les PTSM devant être mis en place au plus près des besoins de territoires pour être efficaces.

[www.gepso.fr/static/uploads/2020/10/charte-adesm-gepso\\_anpcme\\_2020.pdf](http://www.gepso.fr/static/uploads/2020/10/charte-adesm-gepso_anpcme_2020.pdf)

### POUR ALLER PLUS LOIN



**Visionner le replay de la journée :**

[www.colloque-tv.com/colloques/psychiatrie-sante-mentale-et-parcours-des-personnes-vulnerables](http://www.colloque-tv.com/colloques/psychiatrie-sante-mentale-et-parcours-des-personnes-vulnerables)

**Télécharger les actes :**

[www.gepso.fr/static/uploads/2020/12/actes-JT051020-1.pdf](http://www.gepso.fr/static/uploads/2020/12/actes-JT051020-1.pdf)

« Redonner de l'équité dans tous les accès pour avoir le choix d'être connecté ou pas »

NATHALIE PINEDE, ENSEIGNANTE-CHERCHEUSE,  
ET VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE HANDICAP ET  
INCLUSION À L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

## ↳ ASSISES NATIONALES DU HANDICAP / HANDICAP 4.0

23 ET 24 NOVEMBRE 2020

ACCÉLÉRER LE VIRAGE NUMÉRIQUE,  
ENTRE INNOVATIONS ET RISQUES

Maintenues malgré les mesures de restrictions, ces Assises ont été organisées en format 100% digital avec un tournage en direct en studio pour la plupart des interventions.

Ces deux journées avaient pour objectifs de mieux comprendre les politiques publiques sur le développement du numérique dans le champ du handicap, identifier les impacts du numérique dans le secteur (organisation, pratiques professionnelles, usagers) et repérer les innovations numériques déjà mises en œuvre au sein des établissements.

Cet événement a bénéficié du soutien de la Fondation pour l'audition qui a financé le sous-titrage texte en direct.



### POUR ALLER PLUS LOIN



Visionner le replay de la journée :

[www.colloque-tv.com/colloques/assises-nationales-du-handicap](http://www.colloque-tv.com/colloques/assises-nationales-du-handicap)



### FOCUS SUR Les objectifs du programme ESMS numérique\*

- Développer les usages du numérique comme levier d'amélioration des parcours et d'appui aux professionnels
  - Soutenir les pratiques professionnelles et faciliter les échanges et le partage d'informations
  - Assurer une traçabilité
  - Développer les usages en mobilité
- Renforcer la possibilité, pour une personne accompagnée, d'être actrice de son parcours
  - Des services pour faciliter sa participation à la définition de son projet d'accompagnement et l'accès aux données la concernant
  - Lui permettre de donner son avis sur l'accompagnement
- Disposer de données et outiller le pilotage du secteur
  - Améliorer la connaissance des personnes accompagnées et de leurs besoins ; des actions, des acteurs et des services rendus par les ESMS
  - Faciliter le pilotage (des organismes gestionnaires aux tutelles).

\*Source : CNSA



*« Nous n'avons pas une très forte culture dans le secteur, mais il y a une vraie volonté de faire progresser les choses. »*

MYRIAM DANYACH-DESCHAMPS, RESPONSABLE DU PROGRAMME ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX (ESMS) NUMÉRIQUE DE LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE (CNSA)

**27**

intervenants

**116**

participants

**83 %**

des participants satisfaits

# IMPULSER

Le GEPSO formule des propositions d'évolution du secteur auprès des décideurs publics et cherche à faire des enjeux des personnes accompagnées une priorité nationale.

## ➤ PLAIDOYER ET PARTICIPATION AUX RÉUNIONS COVID-19 AVEC LES MINISTÈRES

- 12 communiqués de presse ont été rédigés et diffusés très largement auprès de nos partenaires et des ministères.
- Le GEPSO a participé à plus d'une vingtaine de réunions organisées par le Secrétariat d'État à la protection de l'enfance et celui des personnes handicapées dédiées à la remontée d'informations sur la situation au sein des établissements. Dans ces réunions, le GEPSO a apporté les retours des professionnels de terrain, mais aussi fait part de ses propositions, en particulier dans les périodes les plus délicates (déconfinement, fermeture des écoles, etc.). Certaines de ses propositions ont été co-construites avec les partenaires du secteur (CNAPE, FEHAP et UNIOPSS).
- Un courrier GEPSO-UNEA a été envoyé à la ministre du travail sur la situation particulière des entreprises adaptées publiques concernant l'activité partielle. Dans la mesure où elles ont pu continuer à percevoir les aides au poste en période de COVID, leur a été ouvert un forfait unique de 1,5 € versé par heure validée et payée.
- Le GEPSO a contribué à une lettre ouverte inter-fédérations sur les difficultés financières des ESAT.
- Le GEPSO a développé en 2020 ses relations avec les parlementaires et sénateurs : envoi des communiqués, participation à des tables rondes, entretiens téléphoniques, etc.

## ➤ INSTANCES, COMITÉS ET CONSEILS NATIONAUX DONT LE GEPSO EST MEMBRE

### Protection de l'enfance

- Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE)
- Membre du groupe d'appui CNAPE (Convention nationale des associations de protection de l'enfant)

### Handicap

- Comité national de suivi des expérimentations en entreprises adaptée
- Commission plénière du CNCPPH (Comité national consultatif des personnes handicapées) et de plusieurs de ses commissions thématiques
- Groupe de travail national SERAFIN-PH (CNSA)

### Établissements et services sociaux et médico-sociaux

- Comité de concertation de la HAS (Haute Autorité de Santé)
- CNOSS (Comité national de l'organisation sanitaire et sociale) / Section sociale



LE CONTEXTE DE CRISE A SUSCITÉ DES BESOINS  
 IMPORTANTS DE REMONTÉES D'INFORMATIONS  
 RÉGULIÈRES AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS ET  
 D'ALERTE QUAND CELA ÉTAIT NÉCESSAIRE.

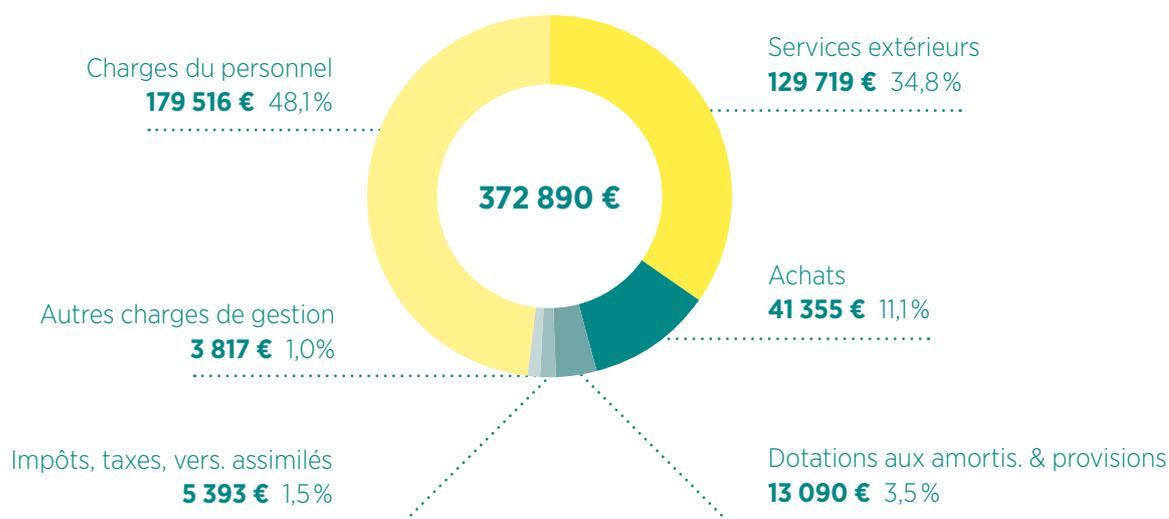
## ➤ FÉDÉRATIONS ET STRUCTURES PARTENAIRES DU GEPSo



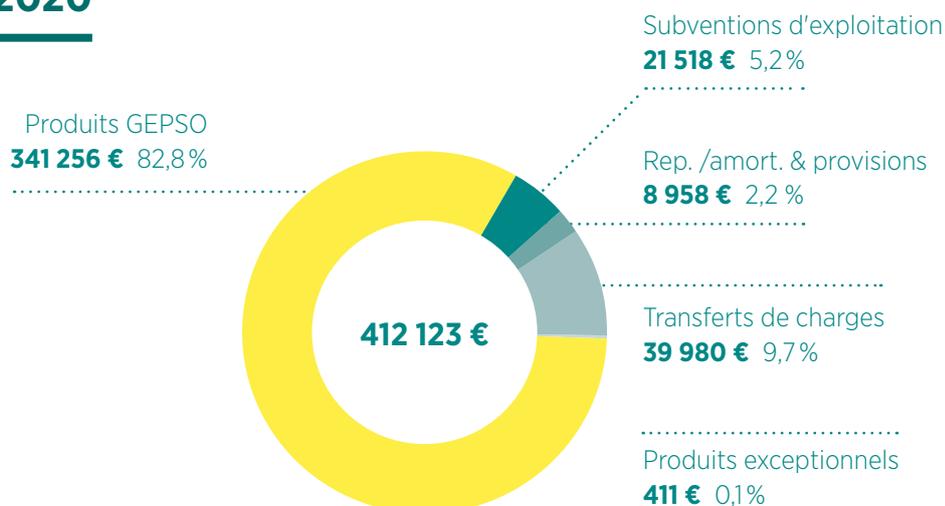
# RAPPORT FINANCIER

La situation de l'association reste saine malgré une année perturbée par la crise sanitaire. Le résultat comptable de l'exercice 2020 laisse apparaître un excédent de 39 232,82€.

## CHARGES 2020



## PRODUITS 2020



## ➤ ANALYSE DES CHARGES

### Les charges de personnel

Les frais de personnels pour l'exercice clos se sont établis à 179 K€ contre 209 K€ pour l'année 2019 soit une baisse de 14 %. Cette baisse est due essentiellement à la fin de contrat d'Hervé Henry.

### Les charges de fonctionnement

**Frais généraux** : ces dépenses concernent les frais de fonctionnement des locaux du siège qui se sont élevés à 100 K€ pour l'année 2020 ce qui est stable par rapport à 2019.

**Frais de déplacements et organisation des instances de gouvernance** : bureau, conseil d'administration et assemblée générale (10 K€), commissions (0,5 K€).

**Dépenses liées aux évènements organisés par le GEPSO**. Elles représentent la somme de 41 K€ contre 309 K€ en 2019 soit une baisse de 87%. Cette baisse est essentiellement due à la situation sanitaire qui ne nous a pas permis de réaliser les évènements en présentiel.

**Une dépense d'investissement** placée en immobilisation en cours concernant le développement du CRM pour un total de 8 760 €. Une première version du CRM a été livrée en 2021.

## ➤ ANALYSE DES PRODUITS

### Les produits d'exploitation

Les appels à cotisation ont concerné 230 adhérents et se sont établis à 292 K€ contre 272 K€ pour 2019 soit une progression de +7,3% des produits liés aux cotisations.

### Les autres produits

Dans cette catégorie, les principaux produits viennent des évènements (Assises nationales du handicap et Journée technique santé mentale) qui ont généré 43,7 K€.

Par ailleurs, les autres produits proviennent du solde de la subvention du FIPHP 2020 soit 18,6 K€ ainsi qu'une subvention de la Fondation pour l'audition de 3,3 K€ et des reprises sur dépréciations et provision et transferts de charges à hauteur de 48,9 K€ dont 19 K€ d'aide liée au chômage partiel et aux allègements de charges.

# ON EN PARLE EN 2020 !

## ↳ LES CONTRIBUTIONS PRESSE

MARS 2020

ASH

ASH

« Extension de la garde d'enfants pour l'ASE »

PUBLIC SÉNAT

PUBLIC SÉNAT

« L'aide sociale à l'enfance refuse d'être l'angle mort de l'épidémie »

LA GAZETTE

la Gazette

« Incertitude dans les services de la protection de l'enfance »

ASH

ASH

« Les professionnels de la protection de l'enfance attendent des réponses »

LE FIGARO

LE FIGARO

« Les professionnels inquiets pour les enfants placés en foyers »

LE MEDIA SOCIAL

Le Media Social

« Écoles fermées : la protection de l'enfance tente de s'adapter »

AVRIL 2020

ASH

ASH

« Pour les enfants protégés : une difficile continuité pédagogique »

HOSPIMEDIA

HOSPIMEDIA

« Le Gepso s'inquiète des pertes de chance pour les enfants handicapés liées au confinement »

DIRECTIONS

Direction[s]

« Anticiper le jour d'après »

JUIN 2020

LE MÉDIA SOCIAL

Le Media Social

« La protection de l'enfance espère des vacances »

AOÛT 2020

LE MÉDIA SOCIAL

Le Media Social

« Protection de l'enfance : un confinement aux bienfaits inattendus en pouponnière »

SEPTEMBRE 2020

HOSPIMEDIA

HOSPIMEDIA

« Le Gepso, la Fehap et la FHF craignent une perte d'attractivité du secteur médico-social »

LE MÉDIA SOCIAL

Le Media Social

« Après le Ségur de la santé, l'iniquité salariale inquiète jusque dans le public »

OCTOBRE 2020

HOSPIMEDIA

HOSPIMEDIA

« Des travaux sont engagés pour renforcer les liens entre psychiatrie et médico-social »

## ↳ LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE

---

### JANVIER 2020

- Suite au reportage Zone interdite M6 sur les foyers de l'enfance: ni déni, ni bashing mais une nécessité à agir collectivement !

### MARS 2020

- COVID – 19 Les professionnels des établissements publics sociaux et médico-sociaux mobilisés pour faire face à une situation inédite, ont aussi besoin de soutien
- Manque de protections, inquiétude grandissante des professionnels, cas de COVID-19, le GEPSO appelle à un renforcement et une meilleure coordination des moyens

### AVRIL 2020

- Handicap et crise sanitaire : l'urgence d'agir et de préparer l'après-crise

### MAI 2020

- Déconfinement : le service public social et médico-social, en 1<sup>re</sup> ligne pour accompagner et protéger les personnes les plus vulnérables

### JUILLET 2020

- Segur de la santé / Revalorisations salariales : Une avancée historique pour les EHPAD et l'hôpital mais qui ne doit masquer trois grands absents des mesures : le handicap, le social et le domicile

### OCTOBRE 2020

- Le Conseil d'administration qui a suivi l'Assemblée générale du GEPSO le 29 septembre 2020 a réélu Marie-Laure de Guardia à la Présidence
- Revalorisations salariales: Une absence d'équité intenable pour les professionnels et les établissements du handicap, de la protection de l'enfance et du domicile

### NOVEMBRE 2020

- Journée des droits de l'enfant : Prendre en compte sa parole, favoriser son pouvoir d'agir : on est tous d'accord ? Alors continuons !
- Nomination défenseur des enfants : Porter l'excellence pour le respect des droits des enfants

### DÉCEMBRE 2020

- Rapport de la Cour des comptes Protection de l'enfance Agir ensemble pour une meilleure réponse aux besoins de l'enfant
- ESAT : une situation inquiétante qui appelle des réponses urgentes de la part du gouvernement !

## ↳ LES TEMPS FORTS

---

### 22 JANVIER 2020

- Journée de lancement du Programme PEGASE à Angers
- 

### 6 MARS 2020

- Rencontre GEPSO avec Adrien Taquet
- 

### DE MARS À SEPTEMBRE 2020

- Des réunions hebdomadaires de crise avec les Secrétariat d'État aux personnes handicapées et à la Protection de l'enfance
- 

### 29 SEPTEMBRE 2020

- AGO avec renouvellement des membres du Conseil d'administration
- 

### 5 OCTOBRE 2020

- Journée « Psychiatrie, santé mentale et parcours des personnes vulnérables »
- 

### 5 NOVEMBRE 2020

- Séminaire annuel GEPSO « Refonte du Projet associatif »
- 

### 23 & 24 NOVEMBRE 2020

- Assises nationales du handicap / « Accélérer le virage numérique, entre innovations et risques »
- 

### 15 DÉCEMBRE 2020

- Installation de la nouvelle Commission « Évolution des établissements »
- 

### JANVIER 2021

- Signature de la Convention de partenariat GEPSO/FEHAP

EN SAVOIR PLUS SUR

**WWW.GEPSO.FR**



**GEPSO**

GRUPE NATIONAL des ÉTABLISSEMENTS  
PUBLICS SOCIAUX et MÉDICO-SOCIAUX